



Municipalité de Saint-Aimé

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Aimé

MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2026

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Karine Lussier, greffière-trésorière de la susdite municipalité,

QUE lors de la séance ordinaire du 12 janvier 2026, le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé a adopté la résolution 14-01-26 visant à modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal.

Par conséquent, le calendrier des séances ordinaires est modifié de la façon suivante :

- La séance ordinaire initialement prévue le 7 décembre 2026 est devancée au 1^{er} décembre 2026.

Donné à Saint-Aimé, ce **20 janvier 2026**.

Karine Lussier
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Karine Lussier, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Aimé, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi, le **20 janvier 2026**.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20 janvier 2026.

Karine Lussier
Directrice générale et greffière-trésorière